

Passif	Montant
Capitaux propres hors FRBG (+/-)	66 015
Capital souscrit	18 529
Primes d'émission	12 817
Réserves	33 016
Ecarts de réévaluation	—
Provisions réglementées et subventions d'investissement	—
Report à nouveau (+/-)	1 653
Total passif	944 834

Hors bilan	Montant
Engagements donnés :	
Engagements de financement	—
Engagements de garantie	48 024
Engagements sur titres	105
Engagements reçus :	
Engagements de financement	133 949
Engagements de garantie	39 740
Engagements sur titres	105

89535

**SOCIÉTÉ DE BATIMENTS INDUSTRIELS
DES RÉGIONS DE L'OUEST ET DU CENTRE
« BATIROC »**

Société anonyme au capital de 5 612 288 €.
Siège social : 6, place de Bretagne, 35044 Rennes Cedex.
304 165 830 R.C.S. Rennes.

Documents comptables annuels.

I. — Bilan au 31 décembre 2004.
(En milliers d'euros.)

Actif	Notes	2004	2003
Caisse, banques centrales, C.C.P.			
Effets publics et valeurs assimilées			
Créances sur les établissements de crédit	1	27 851,8	7 896,3
A vue		18 133,1	3 506,7
A terme		9 718,7	4 389,6
Créances sur la clientèle	2	108 270,0	279,3
Créances commerciales			
Autres concours à la clientèle		108 113,8	
Comptes ordinaires débiteurs		156,2	279,3
Affacturage			
Obligations et autres titres à revenu fixe			
Actions et autres titres à revenu variable			
Promotion immobilière			
Participation et activité de portefeuille		0,0	
Parts dans les entreprises liées	3	0,0	165,5
Participations non financières	3	423,2	0,0
Crédit-bail et location avec option d'achat	4	306 552,9	186 258,0
Location simple	5	3 326,2	4 243,5
Immobilisations incorporelles	7	1 173,9	0,0
Immobilisations corporelles	6	149,0	23,0
Capital souscrit non versé			

Actif	Notes	2004	2003
Actions propres			
Autres actifs	8	1 107,6	1 552,1
Comptes de régularisation	9	12 077,2	10 029,1
Total		460 931,8	210 446,8

Passif	Notes	2004	2003
Banques centrales, C.C.P.			
Dettes envers les établissements de crédit	10	348 278,8	156 678,0
A vue		80,6	1 127,8
A terme		348 198,2	155 550,2
Comptes créditeurs de la clientèle	11	17 488,9	461,3
Comptes d'épargne à régime spécial :			
A vue			
A terme			
Autres dettes :			
A vue		16,9	4,4
A terme		17 472,0	456,9
Dettes représentées par un titre		0,0	0,0
Bons de caisse			
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables			
Emprunts obligataires			
Autres dettes représentées par un titre			
Autres passifs	12	5 737,1	12 716,0
Comptes de régularisation	13	5 518,6	2 166,8
Provisions pour risques et charges	14	29 643,9	12 440,9
Provisions réglementées		0,0	0,0
Subventions d'investissement		31 138,1	18 306,7
Dépôts et fonds de garantie		0,0	0,0
Fonds pour risques bancaires généraux		0,0	0,0
Dettes subordonnées	15	9 000,0	0,0
Capital souscrit	16	10 652,3	5 612,3
Primes d'émission	16	4 991,4	596,7
Réserves	16	702,6	702,6
Ecart de réévaluation			
Report à nouveau	16	- 3 942,7	3,2
Résultat		1 722,8	762,3
Total		460 931,8	210 446,8

Hors bilan	Notes	2004	2003
Engagements de financement	17	20 432,4	15 094,7
Engagements en faveur d'établissements de crédit		0,0	0,0
Engagements en faveur de la clientèle		20 432,4	15 094,7
Engagements de garantie	17	2 009,6	0,0
Engagements d'ordre d'établissements de crédit		2 009,6	0,0
Engagements d'ordre de la clientèle		0,0	0,0
Engagements reçus :			
Engagements de financement	17	3 286,6	13 319,7
Engagements reçus d'établissements de crédit		3 286,6	13 319,7
Engagements de refinancement		0,0	0,0
Engagements reçus d'établissements de crédit		0,0	0,0

Hors bilan	Notes	2004	2003
Engagements de garantie.	17	63 599,7	175 679,5
Engagements reçus d'établissements de crédit.....		62 291,9	175 368,5
Engagements reçus collectivités locales ...		1 307,8	311,0
Engagements sur titres ..		0,0	0,0
Titres vendus avec faculté de rachat ou reprise		0,0	0,0
Autres engagements reçus		0,0	0,0

II. — Compte de résultat. (En milliers d'euros.)

	Notes	2004	2003
Intérêts et produits assimilés	18	6 860,9	110,3
Intérêts et charges assimilés.....	19	- 15 783,4	- 12 069,7
Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées..	18	87 672,7	72 067,5
Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées..	19	- 71 587,6	- 58 746,4
Produits sur opérations de location simple	18	1 232,0	2 320,1
Charges sur opérations de location simple	19	- 850,8	- 2 303,5
Revenus des titres à revenu variable.....			
Commissions (produits) ...	20	795,0	
Commissions (charges)....	20	- 65,6	- 3,6
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation.....	21		
Gains ou pertes sur opérations des placement et assimilés	21	6,8	14,7
Autres produits d'exploitation bancaire.....	21	131,9	169,5
Autres charges d'exploitation bancaire	21		
Produit net bancaire		8 411,9	1 558,9
Charges générales d'exploitation	22	- 5 394,9	- 1 162,5
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles....	23	- 29,5	- 5,1
Résultat brut d'exploitation.		2 987,5	391,3
Coût du risque	24	- 976,7	
Résultat d'exploitation		2 010,8	
Gains ou pertes sur actifs immobilisés		- 2,1	
Résultat courant avant impôt		2 008,7	391,3
Résultat exceptionnel		- 18,5	371,0
Impôt sur les bénéfices....		- 267,4	
Dotations/reprises de FRBG et provisions réglementées.....			
Résultat net		1 722,8	762,3

III. — Annexe aux comptes annuels.

Note A. — Règles de présentation et d'évaluation.

Les comptes annuels ont été établis et sont présentés conformément aux dispositions du règlement du Comité de la réglementation bancaire et financière n° 91-01 du 16 janvier 1991 modifié par les règlements n° 99-04 et 2000-03 du Comité de la réglementation comptable.

A.1. — Présentation des comptes.

Bilan :

— Les créances et dettes rattachées sont regroupées avec les postes d'actif ou de passif à raison desquels les intérêts correspondants sont acquis ou sont dus ;

— Les créances subordonnées sont portées, selon leur nature, soit dans les créances sur les établissements de crédit, soit dans les créances sur la clientèle, soit dans le poste « Obligations et autres titres à revenu fixe » ;

— Les créances douteuses sont inscrites selon leur nature dans les postes d'actif auxquels elles se rattachent pour leur montant net de provisions ;

— La rubrique « Capitaux propres » regroupe les postes « Capital souscrit », « Primes d'émission et primes de fusion », « Réserves », « Provisions réglementées », « Report à nouveau » et « Résultat de l'exercice » ;

— Les subventions d'équipement perçues au titre des opérations de crédit-bail figurent dans la rubrique « Subventions d'investissement ».

Compte de résultat. — Conformément au règlement n° 2000-03, la présentation du compte de résultat s'appuie sur 5 soldes intermédiaires de gestion assortis d'une définition très précise : le produit net bancaire, le résultat brut d'exploitation, le résultat d'exploitation, le résultat courant avant impôt et le résultat net.

Les composantes significatives du compte de résultat sont décrites dans les notes 18 à 25.

A.2. — Principes et méthodes comptables.

Risques de crédit. — Les opérations génératrices d'un risque de crédit sont comptabilisées conformément aux dispositions du règlement 2002-03 du Comité de la réglementation comptable depuis le 1^{er} janvier 2003. Celui-ci a pour principales incidences la ventilation des encours sains et douteux et le traitement des crédits restructurés à des conditions hors marché. Elles sont intégrées dans la description des principes et méthodes comptables ci-après.

Le classement des opérations de crédit dépend de la notion de risque de crédit avéré. Le risque est avéré dès lors qu'il est probable qu'une partie des sommes dues par une contrepartie ne sera pas perçue et que cette probabilité de perte est associée à l'une des situations suivantes :

— Il existe un ou plusieurs impayés depuis 3 mois au moins, (trois mois pour le crédit et le crédit-bail mobilier et six mois pour le crédit-bail immobilier ; trois mois pour un risque client sur crédit et crédit-bail immobilier, lorsqu'il existe un impayé sur crédit) ;

— L'établissement a connaissance de la situation financière dégradée de la contrepartie, laquelle se traduit par un risque de non recouvrement ;

— Il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie.

— Encours sains : Les opérations de crédit non génératrices d'un risque avéré sont *a contrario* reconnues comme des encours sains.

Les opérations de crédit restructurées du fait de la situation financière d'un débiteur sont à nouveau inscrites en encours sains si la restructuration s'est faite aux conditions de marché à la date de restructuration.

Les opérations de crédit retraitées à des conditions inférieures, à la fois aux conditions initiales et aux conditions de marché à la date de restructuration, sont appelées encours restructurés hors conditions de marché et identifiées dans une catégorie spécifique au sein des encours sains. Les écarts d'intérêts futurs sont l'objet d'une décote enregistrée en coût du risque. Cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt.

— Encours douteux : Les opérations de crédit génératrices d'un risque avéré sont des encours douteux. Pour une même contrepartie la totalité des opérations de crédit sera classée par « Contagion » en encours douteux.

Les opérations de crédit deviennent compromises si, après une durée raisonnable de classement en encours douteux, aucun reclassement en encours sains n'est prévisible.

Les événements qui conduisent au reclassement en encours douteux compromis sont :

- la déchéance du terme ;
- la résiliation du contrat ;
- la clôture des relations avec le client.

En outre, les créances sont également classées en encours douteux compromis si l'examen de l'évolution des créances au plus tard un an après leur classification en douteux et l'existence de garanties et de cautions ne laissent pas présager un possible recouvrement des créances ; ou si après un retour en encours sains (créances restructurées notamment), les échéances fixées ne sont pas respectées.

Lorsque le caractère irrécouvrable des encours est confirmé, ces actifs sont passés en perte.

Les encours douteux compromis sont identifiés au sein des encours douteux.

Dans le cadre d'une politique de sélection et de contrôle des risques et d'une politique commerciale, un système de notation interne est utilisé par Batiroc, conformément au système de la BDPME.

Provisions affectées à des créances douteuses. — Les provisions affectées à des créances douteuses sont portées en déduction des postes d'actif correspondants.

Les provisions que Batiroc a estimées nécessaires à la couverture de risques potentiels relatifs à certains secteurs d'activité et celles qui sont affectées à des engagements de hors bilan sont inscrites au passif du bilan.

Le montant des provisions sur crédits à moyen et long terme et autres créances, est déterminé au fil de l'eau, créance par créance, après analyse de la perte estimée à partir des récupérations probables garanties incluses.

Provisionnement dynamique des crédits à la production. — Batiroc a comptabilisé, pour la première fois en 2004, un provisionnement dynamique de ses crédits à la production, d'une part en reprenant la provision précédemment comptabilisée par la BDPME sur la production de Bretagne Développement de 2001 à 2003, d'autre part, sur la production de l'année 2004 réalisée par Bretagne Développement sur le premier semestre, reprise par Batiroc dans le cadre de la fusion, puis par Batiroc sur le second semestre.

Le provisionnement dynamique contribue à donner une image plus fidèle, au plan économique, des résultats de l'activité de cofinancement que le provisionnement ex-post qui appréhende tardivement les risques et leur besoin de couverture compte tenu de la durée du cycle d'exploitation des opérations.

Le provisionnement dynamique consiste à provisionner les pertes probables se rapportant à une génération de production au cours de l'année où elle est réalisée. Il présente aussi l'avantage de parfaire la connaissance des risques et leur gestion à raison des efforts de modélisation qu'il implique.

La prévision des risques a été déterminée par la BDPME, par grands types de produits, à partir de l'observation des taux de sinistralité et des taux de perte sur une période de près de 20 années représentant un volume global de prêts aux PME de 23,8 milliards d'euros.

A ce stade, le modèle est global et ne permet pas d'analyser de manière discriminée les différents facteurs susceptibles d'expliquer ou de faire varier le risque (conjoncture, taille, secteur, finalité de l'investissement...).

La démarche proposée est évolutive et pragmatique, sachant que les lois statistiques ne peuvent en aucune manière déboucher sur des certitudes.

Les modalités de constitution de ce provisionnement ont nécessairement un caractère expérimental et devront être aménagées dans le temps en fonction notamment des progrès qui seront réalisés dans la connaissance des risques.

La provision dynamique est comptabilisée au passif du bilan ; au fur et à mesure que les risques surviennent, des provisions pour créances douteuses sont comptabilisées et portées en déduction des encours compromis, la provision dynamique étant reprise corrélativement. Son montant pourra être ajusté en fonction des écarts observés entre le besoin réel de couverture et celui du modèle.

Opérations de crédit-bail et assimilées. — Batiroc exerce une activité de crédit-bail immobilier dont une partie résiduelle est soumise au régime Sicomi.

Dans les comptes sociaux, ces opérations apparaissent au bilan dans la rubrique « Crédit-bail et location avec option d'achat » et au compte de résultat dans les rubriques « Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées », « Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées ».

Les immobilisations données en crédit-bail ou en location sont portées au bilan social pour leur valeur d'achat, laquelle, pour le crédit-bail immobilier, comprend les frais d'acquisition, les honoraires résultant de la réalisation de la construction, le coût de celle-ci et le prix d'achat du terrain.

Batiroc pratique un amortissement comptable identique à l'amortissement financier des opérations de crédit-bail concernées.

Pour les opérations Sicomi, cette dépréciation est constatée de façon linéaire, selon la règle fiscale de droit commun, et complétée par une provision fiscale dite « Article 64 », lorsque l'amortissement financier est supérieur audit amortissement fiscal. Les frais d'acquisition sont amortis en linéaire sur 5 ans.

Lors du passage en douteux d'un contrat, si la valeur estimée des récupérations probables est inférieure à la valeur comptable de l'immobilisation, la différence fait l'objet d'une provision pour dépréciation inscrite dans le produit net bancaire.

Les indemnités de résiliation contractuelles sont comptabilisées en « Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées ». Les provisions destinées à couvrir les indemnités dues sont associées dans ce poste.

Opérations sur instruments financiers :

— Participations, parts dans les entreprises liées, titres de l'activité de portefeuille : Les dispositions relatives à ces catégories de titres sont précisées par le règlement 2000-02 du Comité de la réglementation comptable.

Les titres de participation et les parts dans les entreprises liées sont des valeurs donnant des droits dans le capital d'une entreprise ; leur possession durable est estimée utile à l'activité de l'entreprise qui les détient, soit parce qu'elle permet d'exercer une influence notable sur la société émettrice, soit parce qu'elle est l'expression d'une relation de partenariat.

Ces titres sont évalués à la clôture de l'exercice au plus bas de leur prix de revient ou de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité représente ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir ces titres si elle avait à les acquérir compte tenu de son objectif de détention. Celle-ci peut notamment être déterminée en fonction de la valeur de marché, de la valeur d'actif net, des perspectives d'activité de la société émettrice, des perspectives de réalisation, de la conjoncture économique. Si cette valeur est inférieure à leur valeur comptable, les titres font l'objet d'une provision pour dépréciation constatée à la ligne « Gains ou pertes sur actifs immobilisés ».

— Immobilisations incorporelles et corporelles : Ces immobilisations sont inscrites au bilan, soit pour leur coût d'acquisition, soit pour leur valeur d'apport.

Elles font l'objet d'un amortissement annuel calculé sur le mode linéaire pour les immeubles et le mobilier, ou dégressif pour le matériel informatique, en fonction de leur durée de vie, soit :

- Logiciels : 12 mois ;
- Immeubles hors activité de crédit-bail : de 25 à 55 ans ;
- Agencement, mobilier et matériel de bureau : de 4 à 10 ans ;
- Matériel informatique : 4 ans.

Les dispositions du règlement 2002-10 du Comité de la réglementation comptable seront appliquées au 1^{er} janvier 2005.

L'application des mesures transitoires relatives à la comptabilisation des actifs par composants pour les grosses réparations n'a pas d'effet significatif sur les comptes.

Opérations en devises. — Les opérations réalisées en devises sont traitées conformément aux dispositions du règlement 89-01 modifié du Comité de la réglementation bancaire et financière.

Les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont convertis en euros au cours en vigueur à la date d'arrêt des comptes.

Les différences résultant de la réévaluation des positions de change sont constatées dans le produit net bancaire.

Intérêts et commissions. — Les intérêts et commissions sont enregistrés en produit net bancaire selon la méthode des produits et charges courus. Les intérêts sur créances douteuses sont comptabilisés et provisionnés en produit net bancaire (intérêts et provisions correspondants sont ainsi neutralisés au niveau du produit net bancaire).

Charges d'emprunts. — Les frais d'émission et les primes de remboursement ou d'émission sont répartis sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus ; la charge en résultant est constatée dans le produit net bancaire.

Situation fiscale. — Le régime Sicomi a été supprimé au 1^{er} janvier 1996 pour tous les contrats signés après cette date, conformément à l'article 57 de la loi n° 95-115 du 4 février 1995.

Dans ce cadre, Batiroc a opté pour le régime d'amortissement particulier prévu dans l'Instruction, et a renouvelé cette option suite à l'Instruction administrative du 5 juillet 2000.

Le bénéfice retiré des opérations de crédit-bail immobilier Sicomi est exonéré d'impôt sur les sociétés, en contrepartie d'une obligation de distribution du résultat fiscal de cette activité exonérée à hauteur de 85 %.

Sont taxables en totalité les bénéfices issus des opérations relevant du nouveau régime de crédit-bail immobilier, des opérations de location simple, (comme de celles portant sur des immeubles de bureau depuis le 1^{er} janvier 1991), ainsi que les résultats de l'activité de crédit à la clientèle.

Engagements en matière de retraite et autres engagements sociaux. — Batiroc a comptabilisé sur l'exercice 2004 les charges de personnel du premier semestre de l'exercice résultant de sa propre structure, ainsi que de Bretagne Développement et de Batiroc Bretagne.

Note B. — Changement de méthode.

Batiroc a comptabilisé, pour la première fois en 2004, un provisionnement dynamique de ses crédits à la production, d'une part en reprenant la provision précédemment comptabilisée par la BDPME sur la production de Bretagne Développement de 2001 à 2003, d'autre part, sur la production de l'année 2004 réalisée par Bretagne Développement sur le premier semestre, reprise par Batiroc dans le cadre de la fusion, puis par Batiroc sur le second semestre.

La provision sur la production 2001 à 2003 a été comptabilisée en report à nouveau négatif pour un montant de 3 947 014,93 €, celle sur la production 2004 dans le coût du risque, pour un montant net de 1 859 531,91 €.

Au 31 décembre 2003, une dotation de 2 890 000 € avait été constatée sur la production 2001 et 2002 de Bretagne Développement, et la production 2003 faisait l'objet d'une dotation, nette de reprises, de 1 057 000 €.

Note C. — Faits significatifs.

L'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2004 a décidé l'absorption, par Batiroc, de Bretagne Développement, de l'acquisition de la branche d'activité crédit de la SDR de la Bretagne et des créances liées à cette activité.

L'objet social de Batiroc a été, à la même date, élargi de la réalisation d'opérations de crédit-bail immobilier à l'activité de crédits à la clientèle et services financiers.

Enfin, la SDR de la Bretagne a cédé, en date de jouissance 1^{er} janvier 2004, au groupe BDPME, la majorité de ses titres de Batiroc, détenue désormais à concurrence de 89,57 % par la BDPME.

Par ailleurs ; la fusion par absorption de Batiroc Bretagne par Batiroc a été réalisée à effet le 1^{er} janvier 2004, suivant décision d'assemblée générale extraordinaire du 27 septembre 2004.

Note D. — Société consolidante.

La société consolidante de Batiroc est, au 31 décembre 2004, la Banque du Développement des PME (BDPME), qui détient 89,57 % du capital de la société.

Note 1. – Créances sur les établissements de crédit.

Tableau I. A vue :

(En milliers d'euros)	2004	2003
Banques, comptes ordinaires	17 807,5	3 274,4
Institutions financières		
Opérations pool	308,1	
Comptes débiteurs sur Sicomi		6,9
Garantie à recevoir échue SDRB		39,4
Garantie à recevoir échue divers	17,5	186,0
Total	18 133,1	3 506,7

Tableau II. A terme :

(En milliers d'euros)	2004	2003
Prêts établissements de crédit	1 730,5	
Créances rattachées/prêts établissements financiers	23,2	
Compte courant SDR	1 181,5	
Compte courant Cepme	2 651,3	
Fonds de garantie Finansder	1 121,3	
Fonds de garantie CDC	2 587,4	
Fonds de garantie banques	26,4	29,0
Fonds de garantie SDRB		113,4
Fonds emprunts en attente		2,8
Echéances emprunt SDR à payer		
Garanties à recevoir SDRB	0,0	3 876,6
Garanties à recevoir banques	397,1	367,8
Total	9 718,7	4 389,6
Créances sur établissements de crédit	27 851,8	7 896,3

Ventilation selon la durée restant à courir au 31 décembre 2004 :

< 3 mois	3 mois < 1 an	1 an < 5 ans	+ 5 ans	Créances douteuses	Créances rattachées
22 589,3	546,1	725,3	3 967,9		23,2
27 828,6					
27 851,8					

Note 2. – Opérations avec la clientèle.

(En milliers d'euros)	2004	2003
Comptes ordinaires débiteurs	0,0	
Crédit de trésorerie	0,0	
Crédits à la clientèle sur crédit-bail immobilier	156,2	279,3
Crédit à moyen et long terme	103 476,2	
Autres crédits et prêts subordonnés	1 127,7	
Créances douteuses :		
Montant brut	569,1	
Provisions	-262,9	
Montant net	306,2	
Créances douteuses compromises :		
Montant brut	3 161,2	
Provisions	-439,0	
Montant net	2 722,2	
Créances rattachées	481,5	
Total	108 270,0	279,3

Ventilation selon la durée restant à courir au 31 décembre 2004 :

< 3 mois	3 mois < 1 an	1 an < 5 ans	+ 5 ans	Créances douteuses	Créances rattachées
5 270,8	13 979,1	52 957,3	32 396,7	3 028,4	481,5
104 603,9					
108 113,8					

Détail crédit à la clientèle crédit-bail immobilier :

Moratoires clients	147,4
Echéance à payer prêts clients	8,8
Avance preneur à encaisser	0,0
	156,2

Total	< 3 mois	3 mois < 1 an	1 an < 5 ans	+ 5 ans
156,2			147,4	8,8

Note 3. – Titres de participation.

La participation détenue dans Batiroc Pays de Loire a été cédée à la Sodero courant décembre 2004.

Participation détenue dans Bretagne Participations (détenue au 31 décembre 2003 dans Bretagne Développement) :

	Participation
Montant brut au 1 ^{er} janvier 2004	533,6
Entrées et autres mouvements	0,0
Sorties et autres mouvements	0,0
Dotations au 1 ^{er} janvier 2004	-108,3
Dotations au 31 décembre 2004	-2,1
Montant net au 31 décembre 2004	423,2

Note 4. – Crédit-bail et location avec option d'achat.
(En milliers d'euros.)

Valeurs brutes	31/12/04	31/12/03
Frais acquisition et immeubles en crédit-bail	669 199,5	500 068,5
Clients	526,3	231,5
Clients douteux	554,9	348,1
Clients douteux compromis	1 791,5	2 118,3
Total clients	2 872,7	2 697,9
Comptes rattachés	8 943,0	8 420,3
	681 015,2	511 186,7

Frais acquisition et immeubles donnés en crédit-bail :

(En milliers d'euros)	Valeur 31/12/03 Batiroc	Valeur 31/12/03 Batiroc Bretagne	Investissement période	Cessions mise au rebut	Reclassement TNL/CBI	Valeur 31/12/04 Batiroc
Frais d'acquisition	4 166,8	1 505,8	280,3	392,6		5 560,3
Frais d'acquisition en cours	4,0	18,4	9,5	21,6		10,3
Ensembles immobiliers	495 221,5	162 467,9	41 171,1	37 570,4	-93,2	661 196,9
Ensembles immobiliers EC	676,2	3 512,8	2 290,4	4 047,4		2 432,0
	500 068,5		43 751,3	42 032,0	-93,2	669 199,5

Amortissements et provisions :

(En milliers d'euros)	Valeur 31/12/03 Batiroc	Valeur 31/12/03 Batiroc Bretagne	Dotations	Reclasse- ment CBS- CBG TNL/CBI Douteux à DC	Reprises sur cessions	Valeur 31/12/04
Amortissement frais acqui- sition	4 085,4	514,9	142,5		384,7	4 358,1
Amortissements immeubles . . .	254 651,3	33 594,7	32 176,9	26,2	24 041,0	296 408,1
Provisions sur immeubles . . .	1 578,9	139,8	335,4		538,0	1 516,1
Provisions fisca- les	59 117,3	156,6	11 422,1	-26,2	7 139,8	63 530,0
Provisions sur en- cours	0,0	0,0	2 193,9			2 193,9
Total dépré- ciation im- meuble . . .	319 432,9	34 406,0	46 270,8	0,0	32 103,5	368 006,2
Provision client douteux	337,0	27,4	367,2	-77,8	189,7	464,1
Provision client douteux com- promis	1 744,6	402,2	186,5	77,8	896,9	1 514,2
Total provi- sion	2 081,6	429,6	553,7	0,0	1 086,6	1 978,3
Comptes ratta- chés	3 414,1		2 140,7		1 077,0	4 477,8
Total	324 928,6	34 835,6	48 965,2	0,0	34 267,1	374 462,3

Note 5. – Immobilisations en location simple.

(En milliers d'euros)	31/12/04	31/12/03
Frais acquisition et immeubles en location simple	9 517,4	11 374,3
Clients	55,9	38,7
Clients douteux	3,1	5,6
Clients douteux compromis	76,7	31,4
Total	9 653,1	11 450,0

Frais d'acquisition et immeubles en location simple :

(En milliers d'euros)	31/12/03	Provenant Batibret	Acquisition	Cessions Mise au rebut	31/12/04
Frais acquisition .	0,0	0,5			0,5
Ensemble immo- bilier	11 374,3	605,7		2 463,1	9 516,9
Total	11 374,3	606,2	0,0	2 463,1	9 517,4

Evolution des amortissements des immeubles en locations simples :

(En milliers d'euros)	31/12/03	Provenant Batibret	Dotations	Reprise sur immeubles cédés	31/12/04
Frais acquisition .	0,0	0,6			0,6
Constructions . . .	7 175,3	73,1	730,4	1 719,3	6 259,5
Provision pour immeubles . . .	0,0				0,0
Dépréciation im- meubles	7 175,3	73,7	730,4	1 719,3	6 260,0
Provisions clients douteux	5,0		2,8	5,1	2,7
Provisions clients douteux com- promis	26,2	45,3	17,3	24,6	64,2
Total	7 206,4	119,0	750,5	1 749,0	6 326,9

Note 6. – Immobilisations corporelles.

Immobilisations corporelles brutes :

Immobilisations (En milliers d'euros)	31/12/03	BRD	Batiroc Bretagne	Acquisi- tions	Cessions	31/12/04
Certificat d'asso- ciation	0,0			12,0		12,0
Terrains	0,0					0,0
Bâtiments	0,0					0,0
Eléments corporels fonds de com- merce				26,1		26,1
Matériel bureau . .	1,4	22,2	3,6	33,5		60,7
Mobilier	71,8	18,9	0,7	20,3		111,7
Agencements	161,6	78,5	15,0			255,1
Immobilisations siège en cours . .	0,0			10,5		10,5
	234,9	119,6	19,3	102,4	0,0	476,2

Evolution des amortissements des immobilisations corporelles :

Immobilisations (En milliers d'euros)	31/12/03	BRD	Batiroc Bretagne	Dotation	Reprises sur im- mobili- sations cédées	31/12/04
Bâtiments	0,0					0,0
Eléments corporels fonds de com- merce	0,0			5,2		5,2
Matériel bureau . .	1,0	20,6	1,8	3,3		26,7
Mobilier	68,7	10,3	0,4	0,9		80,3
Agencements	142,1	55,2	12,0	5,6		214,9
	211,8	86,1	14,2	15,0	0,0	327,1

Les immobilisations sont amorties sur :

- 20 ans en linéaire pour les bâtiments ;
- 10 ans en linéaire pour les agencements ;
- 5 à 10 ans en linéaire pour le mobilier et matériel de bureau.

Note 7. – Immobilisations incorporelles.

Immobilisations incorporelles brutes :

Valeurs brutes (En milliers d'euros)	31/12/03	BRD	Batiroc Bretagne	Investis- sements de la période	Sorties de la période	31/12/04
Frais informati- ques	0,0	63,2				63,2
Fonds de com- merce				1 173,9		1 173,9
Frais d'établisse- ment		79,4				79,4
	0,0	142,6	0,0	1 173,9	0,0	1 316,5

Evolution des amortissements des immobilisations incorporelles :

En milliers d'euros	31/12/03	BRD	Batiroc Bretagne	Amortis- sements de la période	Sorties de la période	31/12/04
Frais informati- ques	0,0	63,2				63,2
Fonds de com- merce						0,0
Frais d'établisse- ment		79,4				79,4
	0,0	142,6	0,0	0,0	0,0	142,6

Note 8. – Autres actifs.
(En milliers d'euros.)

Autres actifs	31/12/04	31/12/03
Etat	61,4	54,4
Divers débiteurs	1 046,2	1 497,7
Total	1 107,6	1 552,1

Note 9. – Compte de régularisation nets.
(En milliers d'euros.)

Comptes de régularisation	31/12/04	31/12/03
Charges constatées d'avance	8 210,5	9 454,1
Frais émission d'emprunts	1 228,8	1 336,1
Amortissements	- 960,3	- 959,4
Charges à étaler	1 998,7	1,9
Produits divers à recevoir	1 599,5	196,4
Total	12 077,2	10 029,1

Note 10. – Opérations de trésorerie et interbancaires (passif).
(En milliers d'euros.)

	2004	2003
Comptes à vue :		
Comptes de régularisation	58,1	404,2
Comptes créditeurs de banque		
Comptes créditeurs sur cbi	22,5	723,6
Total	80,6	1 127,8
Comptes à terme (en milliers d'euros) :		
Comptes d'emprunts	344 947,0	151 790,2
Dettes rattachées	3 251,2	3 760,0
Total	348 198,2	155 550,2
Total général	348 278,8	156 678,0

Ventilation des dettes (en milliers d'euros)	2004	2003
Dettes auprès du Cepme	192 843,6	106 232,5
Dettes auprès de Sodero	873,4	2 091,4
Dettes auprès de Finansder	44 149,2	
Dettes auprès de la CDC	86 011,7	
Dettes auprès des banques	21 069,1	47 226,3
Total	344 947,0	155 550,2

Ventilation selon la durée restant à courir au 31 décembre 2004 :

< 3 mois	3 mois < 1 an	1 an < 5 ans	1 an < 5 ans	Dettes rattachées
11 597,1	51 117,0	173 877,2	108 355,7	
344 947,0				3 251,20
348 198,2				

Note 11. – Comptes créditeurs de la clientèle.

Comptes à vue (En milliers d'euros.)	2004	2003
Comptes de régularisation	15,0	0,0
Clients comptes créditeurs	1,9	4,4
	16,9	4,4

Comptes à terme	2004	2003
Emprunts	349,2	331,6
Emprunts clients (1)	17 056,2	
Dettes rattachées	66,6	125,3
	17 472,0	456,9

(1) Les emprunts clients étaient reclassés en autres passifs en 2003 à hauteur de 7 658,60.

Ventilation des échéances des emprunts (en milliers d'euros) :

Total	< 3 mois	3 mois < 1 an	1 an < 5 ans	+ 5 ans
349,2	16,0	235,1	83,5	14,6

Note 12. – Autres passifs.
(En milliers d'euros.)

Autres passifs	31/12/04	31/12/03
Emprunts clients		7 658,6
Etat	1 362,3	1 640,9
Fournisseurs	3 319,5	134,8
Divers	1 055,3	3 281,7
Total	5 737,1	12 716,0

Note 13. – Comptes de régularisation.
(En milliers d'euros.)

Compte de régularisation passif	31/12/04	31/12/03
Produits perçus d'avance	2 901,2	1 118,5
Divers	2 617,4	1 048,4
Total	5 518,6	2 166,9

Note 14. – Provisions pour risques et charges.

(En milliers d'euros)	31/12/03	Batiroc Bretagne 01/01/04	Bretagne Développement 01/01/04	Changement de méthode (En RAN)	Dotations	Reprises	31/12/04
Provisions fonds de garantie à reverser	7 073,2	2,6			804,4	848,1	7 032,1
Provisions subventions à reverser	0,0						0,0
Subventions à passer en PP	0,0						0,0
Provisions/Subventions CBI 96	4 645,5	8 562,4			3 122,3	226,2	16 104,0
Provisions pour risques	683,3					55,5	627,8
Provision pour risques de production				3 947,0	1 884,2	24,7	5 806,5
Provisions diverses	35,7	65,3	1 080,1		12,3	1 123,1	70,3
Provision participation	3,4						3,4
Total	12 440,9	8 630,3	1 080,1	3 947,0	5 823,2	2 277,6	29 643,9

Note 15. – Dettes subordonnées.
(En milliers d'euros.)

Emprunts CEPME	9 000,0
	9 000,0

Intérêts payés dans l'exercice	0 €
Taux	Euribor 12 mois

Note 16. – Capital et réserves.

(En milliers d'euros)	31/12/03	Affectation résultat 2003	Capital Bretagne Développe- ment	Change- ment de méthode (En RAN)	31/12/04
Capital	5 612,3		5 040,0		10 652,3
Primes d'émission	596,7		4 394,7		4 991,4
Réserve légale	702,6				702,6
Report à nouveau	3,2	1,1		- 3 947,0	- 3 942,7
Distribution résultat 2003		761,2			
Total	6 914,8	762,3	9 434,7	- 3 947,0	12 403,6

Répartition du capital	Nombre de titres	En %	Montant (En euros)
Cepme	596 298	89,57	9 540 768,00
S.D.R. de la Bretagne	39 543	5,94	632 688,00
Région Bretagne	27 000	4,05	432 000,00
Banques	2 925	0,44	46 800,00
Divers	2	0	2,00
Total	665 768	100	10 652 258,00

Note 17. – Hors bilan.
(En milliers d'euros.)

	2004	2003
Engagements reçus :		
Engagements de financement (Etablissements de crédit)	3 286,6	13 319,7
Engagements de garantie :		
Etablissements de crédit	62 291,9	175 368,5
Clientèle	1 307,8	311,8
Engagements sur instruments financiers à terme	6 103,9	
	72 990,2	189 000,0
Engagements donnés :		
Engagements de financement	20 432,4	15 094,7
Engagements de garantie (Etablissements de crédit)	2 009,6	
Engagements sur instruments financiers à terme	6 103,9	
	28 545,9	15 094,7

Note 18. – Intérêts et produits assimilés, produits sur opérations de crédit-bail et location simple.

(En milliers d'euros)	2004	2003
Opérations avec les établissements de crédit.	1 323,7	84,3
Opérations avec la clientèle :		
Crédits de trésorerie	5 537,2	26,0
Sous-total	6 860,9	110,3
Produits sur opérations de crédit-bail :		
Loyers	55 904,2	46 329,9
Reprise de provisions	8 737,5	9 200,4
Reprise aux provisions et pertes/créances irrécouvrables		1 984,5
Autres produits	23 030,9	14 552,8
Sous-total	87 672,6	72 067,6
Produits sur opérations de location simple :		
Loyers	947,8	884,1
Reprise de provisions		
Reprise aux provisions et pertes/créances irrécouvrables		313,0
Autres produits	284,3	1 123,0
Sous-total	1 232,1	2 320,1
Total	95 765,6	74 498,0

Note 19. – Intérêts et charges assimilées, charges sur opérations de crédit-bail et location simple.

(En milliers d'euros)	2004	2003
Opérations avec les établissements de crédit.	15 546,0	12 060,0
Opérations avec la clientèle	237,4	9,8
Sous-total	15 783,4	12 069,7
Charges sur opérations de crédit-bail :		
Dotations aux amortissements	32 184,5	24 312,9
Dotations aux provisions	15 136,5	14 248,3
Dotations aux provisions et pertes/créances irrécouvrables		1 692,5
Autres charges	24 266,5	18 492,7
Sous-total	71 587,5	58 746,4
Charges sur opérations de location simple :		
Dotations aux amortissements	730,4	649,2
Dotations aux provisions		
Dotations aux provisions et pertes/créances irrécouvrables		317,7
Autres charges	120,5	1 336,7
Sous-total	850,9	2 303,5
Total	88 221,8	73 119,7

Note 20. – Commissions nettes.

(En milliers d'euros)	2004	2003
Produits :		
Opérations avec la clientèle	51,2	
Autres commissions	743,8	
Sous-total	795,0	
Charges :		
Opérations avec les établissements de crédit	65,6	3,6
Opérations avec la clientèle		
Opérations sur titres		
Opérations de hors bilan		
Sous-total	65,6	3,6
Total net	729,4	- 3,6

Note 21. – Gains ou pertes sur opération de portefeuilles de placement, autres produits et charges d'exploitation bancaires.

(En milliers d'euros)	2004	2003
Gains sur opérations de portefeuille de placement	6,8	14,7
Pertes sur opérations de portefeuille de placement		
Net	6,8	14,7
Autres produits d'exploitation bancaire	131,9	169,5
Autres charges d'exploitation bancaire		

Note 22. – Charges générales d'exploitation.

(En milliers d'euros)	2004	2003
Frais de personnel :		
Salaires et traitements	790,6	168,4
Charges de retraites		
Autres charges sociales	322,8	78,1
Charges fiscales	117,6	5,1
Sous-total	1 231,0	251,6
Impôts et taxes	159,3	84,1
Autres frais administratifs	3 337,2	738,3
Total	3 496,5	822,4
Autres charges d'exploitation non bancaire	667,3	88,5
Total	5 394,8	1 162,5

Note 23. – Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles.

(En milliers d'euros)	2004	2003
Immobilisations d'exploitation	29,5	5,1
Immobilisations hors exploitation		
Total	29,5	5,1

Note 24. – Coût du risque.

(En milliers d'euros)	2004	2003
Sur activité prêts :		
Reprises de provisions et pertes/créances irrécouvrables	1 204,4	
Dotations aux provisions et pertes/créances irrécouvrables	289,8	
Sous-total	914,6	0,0
Sur activité crédit-bail :		
Reprises de provisions et pertes/créances irrécouvrables	2 225,4	
Dotations aux provisions et pertes/créances irrécouvrables	2 242,1	
Sous-total	- 16,7	0,0
Sur activité location simple :		
Reprises de provisions et pertes/créances irrécouvrables	29,7	
Dotations aux provisions et pertes/créances irrécouvrables	44,8	
Sous-total	- 15,1	0,0
Provisions pour risque de production	- 1 884,2	
Reprises de provisions pour risque de production	24,7	
Total	- 976,7	0,0

IV. — Rapport général des commissaires aux comptes.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2004, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Batiroc S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels. — Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans les notes A.2 & B de l'annexe concernant le changement de méthode comptable relatif au provisionnement dynamique du risque de crédit.

II. Justification des appréciations. — En application des dispositions de l'article L. 225-235, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

— Changements de méthodes comptables : Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien fondé du changement de méthode comptable relatif à la première application, en 2004, du provisionnement dynamique du risque de crédit mentionné ci-dessus et de la présentation qui en a été faite.

— Estimations comptables : Batiroc constitue des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités (note A.2 de l'annexe). Nos travaux ont consisté à examiner le dispositif de contrôle relatif au suivi de ces risques, à l'appréciation des risques de non recouvrement et à leur couverture par des provisions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques. — Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Rennes, Nantes et Paris, le 21 avril 2005.

Les commissaires aux comptes :

Audit Grand Ouest :	Exco Atlantique :	Mazars & Guérard :
PATRICK MONNIER ;	PASCALINE DEHAYE-LEROY ;	CHARLES DE BOISRIOU ; DIDIER MARTIN.

V. — Rapport de gestion.

Le rapport sur la gestion est tenu à la disposition du public au siège social de Batiroc, 6, place de Bretagne, 35000 Rennes.

89447

BIGBEN INTERACTIVE

Société anonyme au capital de 7 072 542 €.

Siège social : CRT 2, rue de la Voyette, 59818 Lesquin Cedex.
320 992 977 R.C.S. Lille.

Chiffre d'affaires annuel de 135,85 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires consolidé annuel de l'exercice clos le 31 mars 2005 atteint 135,85 M€, en retrait de 26,9 % par rapport à l'exercice précédent 2003/2004. Au quatrième trimestre de l'exercice, le groupe Bigben Interactive a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 19,15 M€ soit - 24,3 % par rapport à la période de référence l'année dernière.

Hormis les performances extrêmement décevantes de la filiale britannique (- 43,5 % sur les derniers 12 mois) qui a du être mise sous administration à l'issue de l'exercice et un programme éditorial du groupe sans jeux vedettes, ce chiffre traduit l'impact du recul de la distribution classique en France (- 37,9 M€ sur 12 mois). L'activité au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2004/2005 a, d'une manière générale, été assez soutenue sur le cœur de métier, avec en particulier le succès des gammes d'accessoires pour la nouvelle console nomade DS de Nintendo, et a permis d'enregistrer des ventes supérieures aux prévisions.

Chiffre d'affaires	2003/2004	2004/2005	Variation
	En M€	En M€	
Premier trimestre	30,03	29,38	- 2,2 %
Deuxième trimestre	34,43	24,41	- 29,1 %
Troisième trimestre	96,19	62,91	- 34,6 %
Quatrième trimestre	25,30	19,15	- 24,3 %
Total 12 mois	185,95	135,85	- 26,9 %

NB : Les données relatives aux ventes de BBI UK Ltd sont issues du management reporting en l'absence de données comptables définitives en provenance de la filiale britannique.

Sur les 12 mois de l'exercice, Bigben Interactive a réalisé 56,0 % de son chiffre d'affaires à l'international.

Les ventes d'accessoires Bigben Interactive aux consommateurs français au cours du dernier trimestre ont atteint une part de marché record de près de 33 %, cette position ayant été validée par les ventes d'accessoires DS qui ont culminé à 72 % du marché en mars 2005 (source GfK Marketing Services).

Cette nouvelle progression sur le cœur de métier valide à nouveau la stratégie adoptée depuis deux ans par le groupe Bigben Interactive avec un impact favorable sur la marge brute du groupe.

89603